

CONSEIL du 8 avril 2010

Etaients présents :

Parmi les membres du collège A :

M Defossez,

Parmi les membres du collège B:

Mme Morgand, M. Bonduelle, M.Gardin, M Hanna, M.Lutun

Parmi les personnalités extérieures :

MM .Darras, Mas

Parmi les étudiants :

Collège Licence : Melle Holyda, MM Aliagas, Glaise, Roy

Collège Master : MM Delacroix, Gros, Manteau, Robas

Parmi les membres du collège AITOS

Mme Neveu

Parmi les Membres de Droit

Avaient donné pouvoir :

Mme Parrot et M Djoudi à M.Bonduelle

Mme Caffin à M Lutun

Melle Pouderoux à Mme Neveu

M.Petit-Danjoux à M.Robas

M. le Sous-Préfet à M.Mas

M.Gros représentant de la CCI à M Mas

Excusés :

M. le Sous- Préfet

M. De Franclieu Pdt du TGI

Invités:

Melle Burdeau Responsable du pôle documentaire droit éco gestion

Mme Li Crapi, Responsable administratif de la FDEG

### Approbation du procès-verbal du conseil du 24 novembre 2009

Monsieur Darras Président du Conseil constate que le quorum est atteint et propose le dernier compte rendu à l'approbation des membres du conseil.

Mme Neveu élue du collège AITOS expose la demande de Melle Pouderoux de voir ajoutée au compte rendu la remarque suivante : " Pour le bon déroulement des examens, Sophie Pouderoux, élue AITOS, estime qu'il ne faut pas sacrifier la surveillance des examens aux problèmes de budget".

Cette remarque prise en compte , le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 1-Compte Financier 2009 et DBM de rattachement 2010

Les dépenses de la F.D.E.G. se sont élevées en 2009 à 273.702 euros (-28% par rapport à 2008) et les ressources à 343.588 euros (-15% par rapport à 2008).

L'activité de la Faculté dégage un résultat positif de 69.885.41 euros en section de fonctionnement.

Il faut signaler également qu'en 2009, la F.D.E.G. a obtenu 58271 euros au titre de la commande publique régionale. Cette somme, identique en recettes et en dépenses, ne figure pas au compte financier car en 2009, elle est gérée selon le principe des ressources affectées, par le CEPPEP, et ne modifie donc pas le résultat de la F.D.E.G.

Monsieur Bonduelle remarque que le résultat de l'exercice est positif malgré une baisse des recettes.

En effet, les rentrées en taxe d'apprentissage, les ressources propres en FC ont baissé, ainsi que les recettes de l'IEJ. La Faculté dépend trop des recettes de l'Etat, la DGF grâce au Plan réussite en licence a en effet augmenté de 13% et les recettes totales état représentent 78,4% des ressources de la faculté contre 19,6% pour les ressources propres.

Les dépenses en baisse de 28% sont réparties en fonctionnement et en personnel. La modification de la classification des dépenses d'investissement (800 euros unitaire) a supprimé cette masse de dépenses du compte financier de la FDEG en 2009. Par contre, la FDEG a participé avec l'IAE et l'IPAG à une opération commune d'investissement (remplacement des micros de tous les amphis) grâce à la mise en commun des crédits alloués au titre du plan pluriannuel d'investissement.

La baisse des dépenses est liée au transfert de certaines charges de personnel en FC sur les ressources affectées gérées par le CEPPEPES (36099€) et par le report de paiement pour des raisons techniques et administratives d'environ 15000 euros d'heures complémentaires.

Les dépenses en licence représentent 67% des dépenses totales contre 21% pour le cycle master et 13% pour les prestations internes (11% en 2008).

La situation financière de la FDEG reste saine mais dépend en trop grande partie de la dotation de l'Etat.

A la rentrée 2010 de nouvelles perspectives s'ouvrent avec l'ouverture à l'apprentissage de la licence professionnelle d'activités juridiques.

Suite à l'examen du compte financier 2009, M.Bonduelle présente au conseil une DBM de rattachement pour l'exercice financier en cours. Cette DBM d'un montant de 60000€ est constituée par le solde de la DGF 2010 (22000 euros) et l'attribution des crédits du plan réussite en licence pour 38000 euros.

Après discussion sur ces deux points financiers, M.Darras propose aux membres du Conseil de passer au vote :

Le compte financier 2009 et la DBM de rattachement 2010 sont approuvés à l'unanimité.

## **2-Calendarier pédagogique 2010/2011**

Monsieur Bonduelle annonce que cette proposition de calendrier est à étudier ensemble et que le système précédent est reconduit avec la récupération anticipée des jours fériés.

Le premier semestre de douze semaines marque toujours un décalage de deux semaines entre les cours et le début des TD.

La semaine de révision est une constante avant les examens. La question qui se pose est de savoir quand commenceront les cours, le 31/8 ou le 1/9 ?

M. Defossez propose de commencer l'année le 30/8 pour éviter de perdre un lundi. La pré-rentrée pourrait avoir lieu le matin en licence et l'après-midi en master 1. Le rattrapage de certains cours pourrait avoir lieu les jeudis après-midi pendant les deux premières semaines de rentrée.

La récupération du 1<sup>er</sup> novembre aurait lieu le 29/11. Les vacances de toussaint se dérouleraient du 25/10 au 1/11. Cette proposition qui constitue une autre base de travail recueille l'assentiment des membres du Conseil.

## **3-Convention IAE**

M.Bonduelle informe les conseillers de la proposition de convention passée entre l'IAE et la FDEG concernant un partenariat en cycle licence et master en droit économie gestion.

La fusion des licences de science économique et de gestion est prévue ainsi que la sauvegarde du master DLES qui devient un parcours au sein du diplôme de master DEG, mention management, spécialité Métiers de l'entrepreneuriat et du management.

M.Bonduelle indique que les deux plus grosses licences de l'UVHC (droit et économie gestion) se situeront aux tertiaires et qu'un enseignant de la FDEG et un enseignant de l'IAE travaillent ensemble sur la nouvelle maquette d'éco-gestion.

## **Questions diverses**

M.Manteau, étudiant élu au collège master, soulève plusieurs points

### **ENT et connexion**

Il est devenu très difficile de se connecter à l'ENT pour récupérer les documents de TD, la WIFI ne fonctionne pas toujours.

M.Bonduelle répond que M.Mayeur le Directeur du service informatique a été prévenu et deux informaticiens sont venus dernièrement pour régler ces problèmes.

### **Entretien du bâtiment**

plusieurs points sont à signaler concernant l'état des locaux :

- une dégradation générale des lieux
- des toilettes constamment fermées et des problèmes récurrents de canalisations
- un problème de chauffage : il fait parfois étouffant dans les salles au printemps et en hiver c'est glacial,
- des fenêtres qui ne peuvent être ouvertes et qui tombent en cas de tempête

Monsieur Bonduelle propose de relancer les services techniques et de remonter une protestation auprès de M.Blaise responsable des locaux et de lui demander une visite du bâtiment en présence des étudiants élus et de M. le Chef du service logistique.

M Hanna demande si le badge pour l'accès au parking sera bientôt en service

M.Bonduelle répond que la commande a été faite par le service technique

## **Règlement intérieur**

Un étudiant fait remarquer qu'il est interdit de manger dans les salles, mais l'intervalle entre deux cours étant souvent très limité, (30 minutes) il est difficile de se rendre au restaurant universitaire pour les étudiants de master en particulier.

M. Bonduelle indique qu'il y a une tolérance si le nettoyage de la salle est effectué. Par ailleurs, il sera demandé aux enseignants de respecter le battement d'une heure entre deux cours.

## **Communication**

Les étudiants souhaitent avoir des informations sur les masters ouverts à la rentrée. Ils demandent que la communication interne soit améliorée.

M. Bonduelle répond que les enseignants sont disponibles pour répondre à toute demande d'information. Le problème est que nous sommes encore dans l'attente de la signature du contrat par le ministère et que nous ne pouvons faire de communication officielle pour l'instant. Fin mai le contrat devrait être signé. Il y aura des ajustements des maquettes existantes et un mail sera prochainement adressé aux étudiants de M1 avec les nouvelles maquettes qui seront affichées dans les panneaux prévus.

## **BU droit**

Monsieur Robas étudiant élu en master, s'adresse à Mme la responsable du pôle droit économie gestion de la BU et déplore le nombre insuffisant d'ouvrages en dt public, dt de l'urbanisme et de l'environnement.

Mme Burdeau répond que la BU est intéressée de connaître les besoins des enseignants et des étudiants et souhaite leur collaboration pour cibler les achats. Le budget a diminué de 20% et en général 5 exemplaires d'un manuel sont achetés pour être à jour des évolutions du droit.

En master, les livres sont encore plus onéreux et il faut penser aux autres ressources électroniques accessibles gratuitement de partout.

## **Deust Assistant juridique**

M. Darras, Président du Conseil souhaite connaître si une suite favorable a été donnée par le ministère à la reconduction du Deust assistant juridique.

M. Lutun répond qu'effectivement, le Ministère a accepté de pérenniser cette formation qui sera désormais la seule en France.

M. Lutun informe les conseillers que l'ouverture de la LP d'activités juridiques à l'apprentissage a été autorisée.

En septembre une demi-section sera créée avec 13 apprentis qui auront cours les lundis et mardis et le reste de la semaine en entreprise.

Cette ouverture devrait permettre d'augmenter les recettes en taxe d'apprentissage de la Faculté

## **Examens terminaux en Licence 1**

Mme Neveu, expose la demande de ses collègues des secrétariats pédagogiques qui souhaiteraient que les étudiants boursiers qui ne veulent pas composer, puissent signer rapidement et partir avant le début de l'épreuve pour éviter les perturbations.

M. Bonduelle explique qu'il n'est pas possible qu'un étudiant signe avant d'avoir vu le sujet.

Un étudiant suggère que les étudiants qui ne composent pas puissent sortir au bout d'une heure et récupérer leur

carte en haut de l'amphi en déposant leur copie. Ceci éviterait le désordre, le bruit et les ruptures de surveillance.

Cette solution est à étudier pour les prochains examens de mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h30